

Délibération 2023-095

SEANCE DU 05 DECEMBRE 2023

Date de la convocation : mercredi 29 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 16
Nombre de conseillers votants : 16

L'an deux mil vingt-trois, le mardi cinq décembre, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, OHEIX Yoann, LELUBEZ Marlène, DUPONT Joël, VASSELIN Denise, BEHELLE Anthony.

Excusés : BURNEL Sébastien, LELANDAIS Guillaume, TRAVERT Dominique.

Secrétaire de séance : LELUBEZ Marlène

Objet : PERSONNEL COMMUNAL – SUPPRESSION DE POSTES ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste).

Compte tenu des créations de postes suite à des avancements de grade en 2022 et 2023, il convient de procéder à la suppression des postes non pourvus.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder à la suppression des postes suivants :

- 1 poste d'agent de maîtrise
- 1 poste d'éducateur territorial des activités physiques et sportives
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe
- 3 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Il présente le tableau des emplois mis à jour :

TITULAIRES GRADES OU EMPLOIS	Effectifs budgétaires	ETP	Effectifs pourvus	Dont TNC
Attaché principal	1	1	1	0
Rédacteur principal 2eme classe	1	1	1	0
Rédacteur	1	1	0	0
Adjoint administratif ppal 1ère classe	2	2	1,8	0
Adjoint administratif	2	2	2	0
TOTAUX FILIERE ADMINISTRATIVE	7	7	5,8	0
Agent de maîtrise principal	1	1	1	0
Adjoint technique ppal de 1ere classe	4	4	3	0
Adjoint technique ppal de 2e classe	3	3	2	0
adjoint technique	6	6	6	0
TOTAUX FILIERE TECHNIQUE	14	14	12	0
Assistant de conservation pp de 2ème classe	1	1	1	0
Adjoint du patrimoine	1	0,5	0	0
TOTAUX FILIERE CULTURELLE	2	1,5	1	0
Educateur territorial des activités physiques et sportives principal 1e	1	1	1	0
ETAPS pp de 2ème classe	1	1	1	0
Educateur territorial des activités physiques et sportives	0	0	0	0
TOTAUX FILIERE SPORTIVE	2	2	2	0
Adjoint d'animation principal 1ère classe	1	1	0,8	0
Adjoint d'animation principal 2em classe	1	0,81	0,81	1
Adjoint d'animation	1	1	1	0
TOTAUX FILIERE ANIMATION	3	2,81	2,61	1
EMPLOI PERMANENTS	28	27,31	23,41	1
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi départemental	0	0	0	0
CONTRATS AIDES	0	0	0	0
Agent contractuel	6	4,39	4,39	4
TOTAUX CONTRACTUELS	6	4,39	4,39	4
NON-TITULAIRES	6	4,39	4,39	4
TOTAL GENERAL	34	31,70	27,8	5

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu l'avis du Comité technique réuni le 3 mars 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de procéder à la suppression des postes énumérés ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS